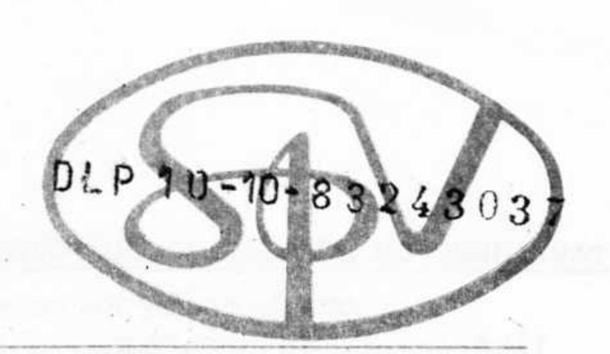
AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Bulletin N°18

28 Septembre 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

VIGNE

BILAN SANITAIRE DE L'ANNEE -

La campagne 1983 est riche en enseignements :

TORDEUSES de la GRAPPE -

La troisième génération a été suffisamment présente dans l'ensemble de la vallée du Rhône pour effectuer des dégâts propices au développement du *Botrytis* à l'approche de la récolte .Il conviendra à l'avenir pour tous ceux qui ont l'habitude de ne pas traiter contre cette troisième génération d'assurer une protection correcte .

BOTRYTIS -

Il s'est développé sur des attaques de *Tordeuses de la grappe* sur des baies éclatées après les pluies du mois d'Août , ainsi que dans les vignobles vigoureux où la vendange était importante . Les traitements tardifs trois semaines avant récolte ont été inefficaces chaque fois qu'il n'y a pas eu protection aérienne comme on l'avait conseillé .

MILDIOU -

Les attaques ont été graves à la floraison dans un certain nombre de parcelles où les foyers primaires n'avaient pas été détectés bien que les contaminations aient été signalées .Il faudra que dans les années à venir nous soyons avec les viticulteurs, le plus grand nombre à rechercher ces foyers si on veut encore retarder le plus possible le premier traitement .

D'autre part, les attaques d'Août ont été sérieuses et l'état du feuillage est très mauvais actuellement, ce qui prouve que la protection cuprique vers fin Juillet début Août est rarement appliquée .Ces attaques, ont pour conséquence un aoûtement difficile et l'hivernation du *Mildiou* sur de grandes surfaces multipliant d'autant les risques graves de foyers primaires au printemps suivant .Comme en 1982 on peut dire "*attention au Mildiou l'année prochaine*" .

L'OIDIUM a de nouveau été préoccupant mais il a occasionné des dégâts seulement chez ceux qui ne le combatte pas efficacement (lutte trop tardive, dose insuffisante, fréquence trop faible) .Dans nos essais de **MAZAN**, les parcelles bien traitées présentaient de 0 à 0,8 % d'attaque sur grappes alors que les témoins ayant reçu tardivement en Juillet-Août trois traitements, étaient atteints à 75 % .

RESULTATS DU CONCOURS
POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

ARDECHE = Bourg-St-Andéol : M.Alain GRANGAUD .

BOUCHES-du-RHONE = Arles : Sté du Domaine du "Mas de la Vigne. Graveson : M. Raymond ALLIER .

DROME = Saint-Paul-Trois-Châteaux : M. Jean AUMAGE. La-Beaume-de-Transit : M. Hubert CHAUVIN, M. Gilbert MARTURIER. Mirabel-aux-Baronnies M. Alain FARNOUX .

VAR = Grimaud : M. SIMON, M. ALLINIO. Le Muy : M. Cl. OLIVIER .

VAUCLUSE = Cavaillon : M. Eric DAUSSAN. Le Thor : M. Gilbert CLARETON. Mondragon : M. Y. LECOMTE, M. Abel CHARAVIN. Châteauneuf-de-Gadagne : M. JP. REQUIN. Uchaux : M. Gérard FRANCAIS. Travaillan : M. Henri BATHELIER, Camaret : M. Hubert COMBE, M. Patrick POTTIER. La-Barthelasse-Avignon : M.MARQUIS Vacqueyras : M. Robert CHABRAN. Cadenet : M.JP. PALANCHER. Valréas : M.BARTOLUCCI Piolenc : M. Roger OLIVIER .

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE BLANCK-ROT DE LA VIGNE

ARDECHE = Bourg-St-Andéol : M. Alain GRANGAUD .

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant : P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Ces champignons se conservent pendant l'hiver dans les feuilles sous forme de périthèces qui libéreront, au printemps, des ascospores capables de contaminer le feuillage, les fruits et quelquefois les jeunes rameaux .

Dans les rares vergers ayant eu des dégâts cette année, certaines mesures préventives seront à prendre pour limiter les risques de contaminations au printemps suivant en limitant la formation des périthèces ou en les empêchant de devenir actifs .

Pour cela on utilisera l'un des traitements suivants :

1 - Traitement sur feuillage .

Au tout début de la chute des feuilles effectuer une pulvérisation apportant 120 kg de perlurée (46 % d'azote) à l'hectare .Utiliser au moins 1000 litres de bouillie à l'hectare et veiller à une bonne dissolution de l'urée .

Cette concentration accélérant la chute des feuilles, ne l'utiliser que sur arbres dont les rameaux sont bien aoûtés,soit pas avant la mi-Octobre en régions précoces (Avignon notamment) .

2 - Traitement des feuilles au sol en Novembre-Décembre .

Si l'on a pas effectué le traitement précédent, on interviendra après fauchage des herbes si nécessaire en épandant 260 kg de sulfate d'ammoniaque (à 21 % d'azote) par hectare dans un minimum de 1200 litres d'eau .

IMPORTANT

Ne pas faire d'associations de matières actives et bien rincer l'appareil après traitement pour éviter toute corrosion .

3 - L'enfouissement des feuilles par un travail du sol ou leur destruction par le feu (vergers familiaux) peuvent être des mesures complémentaires de lutte .

ZEUZERE -

Dans les vergers de pommiers ou de poiriers (récoltés) ayant subi de fortes attaques (extrémités de rameaux séchées), et les jeunes vergers non productifs, un dernier traitement devra être effectué si la dernière application contre la *Zeuzère* remonte à plus d'une douzaine de jours ou à plus de 28 jours avec le mévinphos .

On utilisera alors le mévinphos (nombreuses spécialités) à raison de 50 g de M.A./hl .

PHYLLOXERA -

Après récolte et si des poires à "cul noir" ont été observées, un traitement au diazinon (Basudine) 75 g de M.A./hl est recommandé .

La deltaméthrine (Décis) 1,75 g de M.A./hl peut également être utilisée si une pyréthrinoïde de synthèse n'a pas déjà été employée durant l'été (prédateurs) .

MOUCHE DE L'OLIVE -

Dans le Var et les Alpes-Maritimes, on renouvellera la protection dans les régions où une première application a déjà été conseillée .

Ailleurs, Drôme, Vaucluse et Bouches-du-Rhône les captures demeurent faibles à nulles.

En cas de doute, nous envoyer un échantillon d'une trentaine d' olives cueillies au hasard sur la face sud de l'arbre .

-----0000-----